

Le journal de

Laval Agglomération

N°26 ■ Été 2015

www.agglo-laval.fr

ARCHE LA GARE

RIRES
OMNE



Dossier transport

Emploi :
toutes vos offres en un clic

Habitat :
une nouvelle aide
pour devenir propriétaire

AHUILLÉ

02 43 68 90 65
mairie.ahuillé@orange.fr
www.mairie-ahuille.com

ARGENTRÉ

02 43 37 30 21
mairie@argentre.fr
www.argentre.fr

BONCHAMP

02 43 90 31 88
mairie.bonchamp.les.laval@wanadoo.fr
www.mairie-bonchampleslaval.fr

CHÂLONS-DU-MAINE

02 43 02 55 56
mairie-de-chalons-du-maine@wanadoo.fr

CHANGÉ

02 43 53 20 82
mairie.change@mairie-change.fr
www.change53.fr

ENTRAMMES

02 43 98 00 25
accueil@mairie-entrammes.fr
www.entrammes.mairie53.fr

FORCÉ

02 43 53 30 72
mairie.force@wanadoo.fr
www.mairie-force53.fr

LA CHAPELLE-ANTHENAISE

02 43 01 10 73
mairie.chapelleantenaaise@orange.fr
www.lachapelleantenaaise.mairie53.fr

LAVAL

02 43 49 46 28
mairie@laval.fr
www.laval.fr

L'HUISSERIE

02 43 91 48 20
mairie.de.lhuisserie@wanadoo.fr
www.lhuisserie.fr

LOUVERNÉ

02 43 01 10 08
louverne.mairie@wanadoo.fr

LOUVIGNÉ

02 43 37 30 94
mairie.louvigne@wanadoo.fr

MONTFLOURS

02 43 02 53 39
mairie.montfleurs@orange.fr
www.montfleurs.mairie53.fr

MONTIGNÉ-LE-BRILLANT

02 43 98 38 27
mairie.montigne.le.brillant@wanadoo.fr
www.montignelebrillant.mairie53.fr

NUILLÉ-SUR-VICOIN

02 43 98 39 22
nuillesurvicoin@wanadoo.fr
www.nuillesurvicoin.mairie53.fr

PARNÉ-SUR-ROC

02 43 98 01 57
mairie.parnesurroc@wanadoo.fr
www.parne-sur-roc.fr

SAINT-BERTHEVIN

02 43 69 28 27
accueil@ville-saint-berthevin.fr
www.saint-berthevin.fr

SAINT-GERMAIN-LE-FOUILLOUX

02 43 01 11 61
mairie.st-germain-le-fouilloux@wanadoo.fr

SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE

02 43 01 11 15
mairie.st-jean-sur-mayenne@wanadoo.fr
www.saint-jean-sur-mayenne.mairie53.fr

SOULGÉ-SUR-OUETTE

02 43 02 30 31
mairie-de-soulge-sur-ouette@wanadoo.fr

Sommaire

p.4 à 7



Dossier : Le TUL de demain est déjà en route !

p.8 à 11



Ça fait l'actu

p.12 à 14



En direct des communes

p.15



Zoom : Laval Agglomération à votre service !

p.16-17



Idées de sortie

p.18-19



Tourisme

Le journal de Laval Agglomération trimestriel d'informations édité par Laval Agglomération à 50 000 exemplaires.
Directeur de la publication : Marcel Thomas • Rédaction : Barbara Boissard, Amélie Richir, Frédérique Gicquel •
Crédits photos : Barbara Boissard, Kevin Rouschause, Gilles Picot, Ville de Laval, Laval Tourisme, Laval
Agglomération, Prisma, Istock • Mise en page : Mediapilote • Impression : Imaye graphic • Distribution : La Poste
et Partage • Laval Agglomération : 1, place du Général-Ferrié - Laval • Tél. : 02 43 49 46 47 • Fax : 02 43 49 46 50
• www.agglo-laval.fr • Courriel : lejournal@agglo-laval.fr.



Édito

Le Conseil communautaire qui regroupe 66 élus des 20 communes de Laval Agglomération a adopté en janvier dernier le "projet de territoire". Ce document que vous pourrez prochainement consulter trace les objectifs ambitieux que nous avons fixés pour les années à venir en matière de développement économique, de lutte contre le chômage, de protection de l'environnement, d'aménagement harmonieux et solidaire de notre territoire et surtout d'amélioration des services publics que vous attendez.

Pour relever ces défis, notre intercommunalité doit se moderniser et se renforcer. Grâce à la mise en place de nouveaux transferts de compétences et par la mutualisation des services municipaux nous allons avancer. Ainsi, nous serons plus forts, ensemble, pour améliorer votre vie quotidienne et préparer l'avenir de notre territoire. Il s'agit d'une nécessité d'autant plus forte que l'Etat se désengage peu à peu de ses responsabilités et réduit ses aides financières aux collectivités.

Améliorer le service public, c'est par exemple permettre à chacun des 100 000 habitants de Laval Agglomération d'avoir accès gratuitement à la lecture, même pour les habitants des communes ne possédant pas de bibliothèque. Ainsi, en 2016, avec le transfert de la compétence "lecture publique" des communes vers Laval Agglomération,

plus de 300 000 livres et documents multimédia seront gratuitement mis à disposition près de chez vous.

Les intercommunalités peuvent sembler lointaines et "technocrates". C'est pour cette raison que nous avons fait le choix d'engager des actions concrètes. Vous découvrirez dans ce journal les plus importantes, notamment celles pour l'emploi, l'accès à la propriété en centres-villes et centres bourgs, la construction du Laval Virtual Center ...

Faire vivre un territoire c'est l'animer avec des instants de détente en famille ou entre amis, particulièrement durant la période estivale où tout le monde n'a pas la chance de partir en vacances. Un nouveau festival, "Arts scéniques et Vieilles dentelles", vous donne donc rendez-vous tous les dimanches, du 18 juillet au 23 août, à Laval, mais aussi dans d'autres communes de l'agglomération.



François Zocchetto
Président de Laval Agglomération

Très bel été à tous !
François Zocchetto



Le TUL de demain est déjà en route, pour tous !

Laval Agglomération vous propose une offre très diversifiée couvrant tout le territoire avec des lignes régulières, des services de transport à la demande, des services scolaires, un service du soir etc. Vous utilisez largement le réseau pour son efficacité en terme de fréquence et d'amplitude horaire. Le futur renouvellement de la Délégation de Service Public (DSP) des TUL est l'occasion d'étudier l'évolution des besoins avec vous.

Un réseau clair, lisible et efficace

Laval Agglomération a un réseau structuré qui facilite la vie de tous les habitants.

Le TUL c'est :

- **18 lignes régulières**

(lignes A à T) dont deux lignes diamétrales (A et B) avec de très nombreux passages et 16 lignes complémentaires sur Laval et les communes de la 1^{ère} couronne.

- **Un service de transport à la demande**

TULEA dessert certains quartiers excentrés de Laval ou zones industrielles ; et TULIB dessert les communes de la seconde couronne et les quartiers peu denses de Laval ou de la première couronne.

- **Un service de transport pour les personnes à mobilité réduite**

HANDITUL : pour les personnes domiciliées sur l'une des 20 communes de l'agglomération lavalloise qui sont en fauteuil roulant ou les personnes non voyantes titulaires d'une carte d'invalidité, réservation possible de transport sur rendez-vous. Appeler le 02 43 53 00 00 (option 2) au minimum 1/2 journée avant le déplacement.

- **Un service de soirée**

FLEXO : un service de soirée qui assure la desserte des quartiers de LAVAL avec 2 départs de Gare TUL (21h40 et 22h20) et 1 départ de la Gare SNCF à 22h00, les vendredis et samedis.

- **Un service du dimanche**

DIMTUL dessert les principaux quartiers de Laval toutes les heures.

- **Un service Vélo**

VELITUL location de vélo en libre service.

Chiffres clés 2014

3 703 000 km parcourus par les TUL

Près de **9 500 000 voyages**

62% des voyages effectués par les jeunes (-26 ans)

Une tarification très attractive

Un accueil efficace à l'espace TUL

Nombre de voyages par habitant par an : **94 sur l'agglomération**

Comment sont organisés les TUL ?

En clair, la collectivité confie à une société privée les équipements nécessaires au transport (les bus). Cette société est chargée d'exploiter et d'entretenir le réseau (lignes régulières) pour les habitants de l'agglomération. C'est une Délégation de Service Public (DSP).

Le réseau TUL fonctionne dans le cadre d'une DSP mise en place le 31 décembre 2009 pour une durée de six ans. Le délégataire KEOLIS assure l'exploitation du réseau jusqu'au 31 août 2016, la nouvelle DSP entrant en vigueur à la rentrée scolaire 2016. Dans cette perspective, Laval Agglomération a lancé une réflexion sur l'évolution du réseau et les moyens à mettre en œuvre pour répondre encore mieux à l'attente des habitants, utilisateurs ou futurs utilisateurs.

La future DSP se dessine donc en lien avec les maires des 20 communes du territoire. Des ateliers ont été organisés avec un cabinet d'études pour définir les objectifs.

Combien ça coûte ?

Dans une DSP, la collectivité assure l'investissement (les bus), le délégataire assure les services réguliers et la gestion du personnel de conduite. Les dépenses d'exploitation sont couvertes par les usagers (tickets, cartes d'abonnement, etc.) à hauteur de 16%. Laval Agglo verse une subvention forfaitaire au délégataire de 1 500 000 €/an pour assurer l'exploitation du réseau TUL.

Les entreprises (de plus de 9 salariés) de l'agglomération participent aussi au titre du « versement transport », pour un montant total d'environ 6 M€.

Quant aux dépenses d'exploitation, elles sont couvertes par les usagers (tickets, cartes d'abonnement, etc.) à hauteur de 16%.



La parole à Denis Mouchel,

Vice-président aux Transports à Laval Agglomération et Maire de Changé

Votre parole sur les TUL est essentielle : que vous soyez ou non utilisateurs des bus ! Que vous l'utilisiez une fois par mois, par an ou tous les jours ! Votre avis nous permettra de construire notre prochaine commande pour une délégation de service public d'une durée de 6 ans. De plus, parce que l'intérêt commun n'est pas la somme des intérêts particuliers, Laval Agglomération s'engagera à travailler pour que ce service TUL soit toujours plus rapide, plus sûr et accessible.

Votre mobilité est essentielle, œuvrons tous ensemble à l'améliorer.



Comment donner votre avis ?

Pour dessiner ensemble ce projet transports TUL de demain, un questionnaire, largement diffusé dans les mairies, lieux publics ou sur le site internet de Laval Agglomération, permettra de recueillir l'avis de toute la population. Vous avez jusqu'au 15 juillet pour le remplir !

Répondez en ligne sur :
www.agglo-laval.fr
en page d'accueil.



Les grandes lignes du projet TUL de Laval Agglomération

La collectivité a engagé différentes actions dans les domaines de la sécurité, de l'accessibilité, de la qualité et de l'attractivité du réseau. Le système d'information voyageurs fait un bond en avant, grâce notamment à "l'assistance mobilité", une toute nouvelle application mobile.

Un réseau dans lequel on se sent bien

Pour la tranquillité de tous, 40 bus ont été équipés de caméras vidéo protection permettant notamment aux conducteurs de déclencher un appel d'urgence si nécessaire. Tous les bus en seront pourvus d'ici fin 2015.

Un réseau plus accessible

Laval Agglomération mène une politique active afin que tous les équipements soient accessibles aux personnes en situation de handicap. Tous les arrêts devront l'être à l'horizon 2018. Actuellement plus de 20 % de nos arrêts de bus le sont déjà, 95 % le seront d'ici la fin de l'année.

Un réseau toujours contrôlé

Laval Agglomération a mis en place un système qualité. Un organisme spécifique procède à des contrôles (sur la ponctualité, la propreté des bus...) et effectue des

tests pour évaluer la qualité de l'accueil, de l'information et la satisfaction client.

Un réseau rapide pour les salariés

Pour toucher les actifs, l'Agglomération veut développer des lignes plus rapides avec moins d'arrêts. Objectif : diminuer la durée du transport et encourager les habitants à prendre le bus plutôt que la voiture pour se rendre à leur lieu de travail. Un plus pour le développement durable.



Service d'Aide à l'Exploitation et l'Information des Voyageurs (SAEIV)

Un réseau plus attractif grâce à plus d'information

Un Service d'Aide à l'Exploitation et l'Information des Voyageurs doit

permettre de mieux faire fonctionner le réseau, de respecter les horaires et satisfaire les usagers. Il garantit aussi une meilleure information pour les voyageurs (dans le TUL ou aux arrêts de bus) sur le trafic en temps réel grâce à un système visuel et sonore. Les principaux arrêts en seront bientôt équipés ; tous les bus le seront d'ici 2017.

Un réseau à la pointe de la technologie avec l'Assistance mobilité

« Ma ville au creux de la main », une application à télécharger sur sa tablette ou son Smartphone. Cette solution proposera à tous les voyageurs de trouver l'itinéraire le mieux adapté (combinant tous les modes de transport y compris voiture, bus, vélo, marche à pied...) à tout moment. Disponible dès 2016, ce système permet au voyageur de consulter les horaires des lignes TUL dès la page d'accueil, d'être alerté en temps réel des perturbations du réseau, d'accéder à l'information trafic à tout instant.



Ce que pensent les utilisateurs...



Lou, 14 ans, collégienne, à Bonchamp :

« J'ai ma carte TUL pour aller au collège à Laval les jours de la semaine. Le samedi, je prends les correspondances pour me rendre au club de canoë kayak et rentrer à Bonchamp. J'ai aussi découvert le DIM'TUL qui permet de circuler le dimanche en bus : pratique pour aller à l'Aquabulle ! »



Chanel, 18 ans, lycéenne, rue de la paix à Laval :

« Je prends toujours la ligne A pour aller du centre-ville jusqu'à chez moi, à Grenoux. Je suis au lycée Robert Buron. Après les cours, on se retrouve parfois entre amis et je prends la ligne du soir pour rentrer. J'apprécie beaucoup ces horaires en soirée. »



Pierre, 74 ans, retraité, gare TUL :

« J'habite près de la Polyclinique. Je suis un habitué de la ligne E et de la ligne B. Le choix des horaires est vaste, l'abonnement à l'année est très intéressant, et puis je ne suis pas obligé de prendre la voiture. Là je reviens du marché. Ma femme et moi prenons le bus à différents moments, chacun est libre de faire ce qu'il veut et de rentrer quand il veut ! »



Michel, 32 ans, Stéphanie, 29 ans et leurs enfants, gare TUL :

« Nous habitons au Gué d'Orger. Nous utilisons la ligne A, la E ou la F pour venir en centre-ville ou faire les courses au supermarché. Comme je suis fan de foot, j'ai l'habitude d'emprunter la ligne B qui mène au Stade » explique Michel. « Pour moi », ajoute Stéphanie, « le TUL est indispensable. J'utilise la ligne I chaque jour pour aller travailler à Saint-Berthevin. »



Connaissez-vous les tarifs du TUL ?

Savez-vous que le ticket à l'unité est à 1.15 € pour tout public ? Le ticket jour à 3.15 €, le carnet de 10 tickets à 9.65 € ?

Quelques exemples :

Pour circuler toute l'année, un jeune de moins de 26 ans peut régler entre 15.50 € et 122 € (selon le nombre d'enfants par famille) ou bien encore prendre un abonnement mensuel à 16 €.

Savez-vous qu'un demandeur d'emploi peut voyager en TUL pour 2.10 € / mois ? Un senior pour 12.50 € / mois ? Une personne invalide gratuitement grâce à l'abonnement ACCES ?

Pas de doute, TUL est économique pour tous !

Rendez-vous sur tul-laval.com pour découvrir tous les tarifs proposés pour chacun d'entre nous. Ce serait dommage de passer à côté !



Le Laval Virtual Center est lancé

Avec l'achat du bâtiment d'Europlastiques, François Zocchetto, président de Laval Agglomération, lance un projet ambitieux : celui du Laval Virtual Campus et de son bâtiment phare appelé Laval Virtual Center.

Le Laval Virtual Center

Initialement, le projet nommé Cité de la Réalité Virtuelle, devait prendre place sur le site du 42^e Régiment des transmissions de l'armée de Terre.

Cependant, afin de favoriser les synergies et surtout de faciliter les relations entre les acteurs sur un même lieu, le LAVAL VIRTUAL CENTER, va s'installer au cœur du parc de la technopôle grâce à la réhabilitation de l'ancienne usine Europlastiques.

Attachée à une logique d'optimisation des investissements, Laval Agglomération entend maintenir son soutien volontaire et actif à la réalité virtuelle. Laval a été précurseur dans son choix de développer la réalité virtuelle, une intuition visionnaire qui, aujourd'hui, commence à porter ses fruits en terme de retombées économiques. En effet, ce secteur d'activité en pleine expansion est entrée dans une nouvelle phase passionnante à vivre et à soutenir !

Quelle différence avec le projet de la cité de la réalité virtuelle ?

Après avoir consulté l'ensemble des partenaires, il est apparu que le projet devait se recentrer sur les moyens optimum à offrir pour le développement économique. La seule modification apportée est, donc, le maintien du CCSTI en centre-ville de Laval pour un meilleur accès des scolaires et des touristes. Sinon, seul le coût diffère. C'est un projet maîtrisé et finançable.

Une "usine" à produire de l'innovation

L'ancien bâtiment Europlastiques abritera le Laval Virtual Center. Il sera le lieu d'innovation et de partage, structuré autour du regroupement de certains acteurs historiques, Laval Virtual, CLARTE et

l'ENSAM. Ces entités seront regroupées efficacement sur un même lieu où ils pourront partager des équipements communs avec leurs partenaires et les entreprises qui en ont besoin.

Ce lieu fédérateur et emblématique des technologies du virtuel sera une véritable usine à produire de l'innovation et des projets d'usages de ces technologies.

Un lieu ouvert sur le monde

Ce lieu de haute technologie, connecté dès son ouverture au Très Haut Débit, sera caractérisé par son ouverture au monde. La modification de son enveloppe extérieure et de son architecture intérieure en fera un lieu emblématique, ouvert, connecté, visible, accessible. Idéalement situé en entrée de ville, proche de l'autoroute et de la gare, il réunira dans ses 3 000 m² un lieu de vie et d'échange, un show room, des laboratoires, des salles de formation et des bureaux et des espaces de recherche.

Par rapport au projet de la cité de la réalité virtuelle, le calendrier sera respecté.



Coût du projet : 6 millions d'euros

Acquisition du bâtiment :	1.8 M€
Frais d'acquisition :	0.1 à 0.2 M€
Rénovation (2 000 m ² et agrandissement de 1 000 m ²) :	3.6 M€
Équipement :	0.4 M€

Qu'est ce que Laval Virtual Campus ?



C'est la bannière fédérant l'éco-système de la réalité virtuelle et augmentée sur Laval Agglomération. Ancré dans le bâtiment Europlastiques cet éco-système le dépasse largement : il s'agit d'un ensemble de structures et de start-ups démontrant la réussite de la réalité virtuelle et de ses usages. Le Laval Virtual Campus comprend des événements tels que le salon Laval Virtual, les Laval Virtual Days depuis 2014 et bientôt d'autres nouveautés, il favorise également les synergies et les projets divers très prometteurs à découvrir bientôt.

NOUVEAUTÉ

Laval Emploi, votre nouveau portail local !

Emplois, stages, alternances, formations, vous y découvrirez toutes les offres et informations nécessaires sur internet, tablette et téléphone mobile.

Une seule adresse : laval-emploi.fr

Dans un premier temps, le site vous propose l'ensemble des offres d'emplois, de stages et de formations proposées sur les 20 communes de l'agglomération.

Laval Emploi est un point d'entrée unique qui met en valeur les actions et les offres d'acteurs institutionnels tels Pôle Emploi, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) ou la mission locale. Il vous permet d'accéder facilement à tous vos besoins d'informations.

Un site enrichi à l'automne

Laval Agglomération va poursuivre la concertation avec les entreprises, les syndicats, les chambres consulaires, afin que cet automne, le portail puisse être ouvert aux entreprises, petites ou grandes, afin qu'elles y déposent directement leurs offres d'emploi ou de stages. Le site internet vous sera

alors également ouvert, à vous, particuliers, pour vos offres de services à la personne.

Laval-emploi.fr : une première étape

Laval Agglomération porte la volonté de rassembler, sur un même site, tous les services touchant à l'Emploi. Ce lieu, situé dans le quartier Ferrié, les rassemblera dès 2017. Réunir tous les acteurs de l'emploi sur un même site permettra de générer une nouvelle dynamique, de décloisonner les initiatives, d'être simplement unis pour répondre à vos attentes.

Laval-emploi.fr va dans ce sens de simplification et de réunion de tous les acteurs autour d'une seule préoccupation : **favoriser l'accès à l'emploi.**

Un site, une appli,
tous les emplois de Laval
et son agglomération

www.laval-emploi.fr

Offres d'emploi | Stages | Formations

LAVAL

QR code

Illustrations: smartphone, magnifying glass over people icons, icons for job, handshake, and person with bar chart.



Samia Sultani-Vigneron,
vice-présidente de Laval Agglomération
en charge de l'emploi.

« *L'attractivité économique et la lutte contre le chômage sont des priorités pour l'ensemble des élus de l'agglomération. Seules les entreprises peuvent créer des emplois, c'est, aujourd'hui, une position partagée d'une manière unanime. Le rôle d'une collectivité territoriale est donc, de maintenir et de développer son tissu économique en soutenant les entreprises, mais également de fédérer toutes les énergies des secteurs privés, publics, parapublics et associatifs afin*

de répondre aux attentes de nos concitoyens.

La création du portail www.laval-emploi.fr répond à cet engagement pris auprès des habitants de Laval Agglomération : celui d'ouvrir "un guichet unique de l'emploi". Ainsi, sur ce site internet sont réunis l'ensemble des partenaires de l'emploi avec notamment toutes les offres d'emploi, de stages ou de formations. »

En pratique, la connexion au portail est possible :

- www.laval-emploi.fr : accessible depuis Internet, tablettes et téléphone mobiles
- Depuis le site web de l'agglomération : <http://www.agglo-laval.fr>



Une nouvelle aide pour le logement

Avez-vous pensé habiter en centre-ville ou en centre-bourg ?

Avez-vous pensé acheter votre logement principal proche des services et des écoles ?

OUI c'est possible.

Ayez le réflexe d'orienter votre recherche dans l'ancien ! Depuis le 1^{er} juin 2015, Laval Agglomération aide les nouveaux propriétaires à financer leurs travaux.

Devenez propriétaire dans l'ancien !

UNE NOUVELLE AIDE FINANCIÈRE DE LAVAL AGGLOMÉRATION

POUR VOS TRAVAUX

- Travaux d'isolation
- Économie d'énergie
- Remises aux normes
- ...

RENSEIGNEZ-VOUS !
02 43 91 19 91

www.agglo-laval.fr

Pourquoi cette aide ?

Les logements de centre-ville et de centre-bourgs permettent une réelle qualité de vie, une proximité des services, des commerces, des écoles. Avez-vous pensé à acquérir un logement ancien et à le moderniser ?

Laval Agglomération s'engage à vous aider, vous, habitants, à vous réapproprier les centres-bourgs et centres-villes des 20 communes de l'agglomération.

La collectivité souhaite participer aux économies de gaz à effet de serre en limitant les déplacements et en encourageant les travaux d'économies d'énergie. Ce nouveau dispositif a aussi comme objectif de promouvoir une nouvelle qualité urbaine.

Cette aide au logement en pratique ?

Vous achetez un bien construit avant 1974, à titre de résidence principale, qu'il soit en logement individuel ou en copropriété. Cette aide s'adresse à tous les ménages sous plafonds de ressources. L'aide de Laval Agglomération s'élève à 10% du montant des travaux HT d'amélioration de l'habitat dans la limite de 4 000 €/logement (plancher de subvention = 1 000 € pour une quotité de travaux minimale de 10 000 € HT).

Pour les logements individuels, vos travaux devront être réalisés dans les 2 ans suivant l'acquisition. Une bonification complémentaire de 2 000 € peut vous être accordée si votre acquisition concerne un logement vacant depuis plus de 2 ans.
Vous souhaitez acheter un appartement ? Cette aide peut vous permettre de participer financièrement aux travaux de mises aux normes ou d'économie d'énergie à court terme votés en assemblée générale par les copropriétaires avant le 1^{er} janvier 2017.



Contacts :

Pour tout savoir sur cette aide, appelez le :

Tél. 02 43 91 19 91

ou rendez-vous sur : agglo-laval.fr

Une aide aux copropriétés

Laval Agglomération soutient les copropriétés dans leurs travaux d'économie d'énergie visant la réduction des charges : isolation, système de chauffage, VMC... La collectivité participe financièrement à l'ingénierie afin d'apporter les conseils techniques mais aussi d'accompagner les copropriétaires et les syndics de la phase d'audit à la réalisation des travaux. Elle subventionne en outre les travaux avec ses partenaires la Région, l'ANAH et Habiter Mieux.

La petite copropriété de 10 logements située 9, Rue du Général Duboys-Fresney à Laval en est un exemple. Engagée depuis 2012 dans une réflexion sur sa performance énergétique, elle a validé la réalisation d'un audit (hiver 2013/2014), puis voté des travaux en septembre 2014

pour l'isolation par l'extérieur du bâtiment, la pose d'une VMC et le remplacement des fenêtres communes.

Les travaux ont démarré en ce printemps 2015, avec une participation financière de Laval Agglomération de 19 000 euros. Quant à la copropriété Le Bonaparte à Laval, les copropriétaires de 2 bâtiments de 49 logements (les B3 et B4 boulevard et impasse Murat) verront leurs travaux débuter en ce milieu d'année 2015 suite à un audit. L'agglomération finance à hauteur de 15% soit 77 000 euros, notamment pour l'isolation des murs par l'extérieur, la pose d'une VMC et l'isolation des colonnes de chauffage.

Pour tout renseignement :

Habitat et Développement de la Mayenne - Tél. 02 43 91 19 91

3 questions à Michel Peigner sur la nouvelle aide au logement



Vice président en charge de l'habitat

Pourquoi cette nouvelle aide ?

M.P. : Nous l'avons créé sans prendre modèle ailleurs. Ce qui compte, ce sont les besoins des habitants et y répondre au mieux. Nous voulons dire aux familles à revenus modestes qu'elles peuvent devenir propriétaires en cœur ville ou centre-bourg. Nous voulons leur faciliter cet accès à la propriété tout en luttant contre l'étalement urbain pour conserver nos terres agricoles et lutter contre les déplacements inutiles.

Comment définiriez-vous la compétence habitat de l'agglomération ?

M.P. : S'occuper de l'habitat, ce n'est pas que construire des logements ! C'est penser à la qualité de vie des habitants, leur vie au quotidien. Cette nouvelle aide par exemple leur permet de pouvoir vivre à proximité des commerces, de faciliter leurs déplacements, d'avoir accès à de nombreux services.

Ce dispositif est expérimental ...

M.P. : Lancer un nouveau dispositif est toujours un challenge ! Il faut que les habitants comprennent qu'il est pour eux et qu'ils peuvent s'en servir dès maintenant. 19 mois de test nous permettront d'adapter cette aide si besoin. Alors habitants de Laval Agglomération, lancez-vous !





En direct des communes



Les jeunes de Changé ont entièrement peint une scène de spectacle appartenant à Laval Agglomération et pouvant être réservée par les communes.

Le dispositif « Argent de poche », une démarche jeune et citoyenne

Ce dispositif, inspiré d'une action de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, permet aux jeunes des 20 communes de l'agglomération de se mobiliser sur des actions collectives, utiles pour la cité et valorisantes pour eux.

Quelles activités proposer aux jeunes des quartiers pendant les vacances scolaires ?

Cette question, posée par l'équipe du Contrat de Ville, a déclenché la mise en place du dispositif en 2004. Onze ans plus tard, le succès de l'opération est plus qu'avéré auprès des jeunes. Ceux-ci doivent s'inscrire au moins six mois à l'avance pour participer aux chantiers, soit auprès du secrétariat de mairie ou du service animation de leur commune, soit auprès de leur maison de quartier à Laval.

Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. Chaque jeune peut participer à quatre demi-journées pendant les congés d'octobre, de février et d'avril et cinq demi-journées pour les mois d'été. En échange, il reçoit 15 € par demi-journée, financés entièrement par Laval Agglomération.

Reste aux communes à acheter, par exemple, la peinture et les gants. En effet, parmi les tâches à réaliser, il y a eu beaucoup de travaux d'entretien comme repeindre les mains courantes du terrain de foot communal ou désherber les massifs des espaces verts. Aujourd'hui, les jeunes travaillent davantage sur la création de décors.

Chaque année, Fleur Guesné, chargée de mission « jeunesse » au Contrat Urbain de Cohésion Sociale de Laval Agglomération, basé dans le quartier de Saint-Nicolas de Laval, accueille les 600 jeunes concernés pour leur remettre une attestation et leur rémunération.

En chiffres

Premier chantier en Mayenne :

juillet 2004 à Saint-Nicolas

307 filles / 303 garçons en 2014

budget agglomération (2015) : **55 000 €**



Création de nichoirs à Ahuillé.



À Ahuillé, les chantiers

« argent de poche » s'inscrivent dans la continuité

« Les jeunes apprécient que les travaux réalisés soient visibles dans l'espace public », affirme Christelle Reillon, maire d'Ahuillé. Ainsi, aux vacances de février, une dizaine d'entre eux a fabriqué des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux. Ils ont choisi le modèle, les dimensions puis effectué le traçage et la découpe, encadrés par une animatrice et un agent technique. Ces nichoirs ont ensuite été installés dans différents endroits de la commune. Depuis, les enfants du primaire viennent nourrir les oiseaux sur le temps des TAP (Temps d'Activités Périscolaires). « La commission "jeunesse" a à cœur de donner du sens à ces chantiers », précise Christelle Reillon. Les chantiers de cet été seront axés sur la réalisation de graffs pour décorer les murs de la salle de sport. Une autre équipe a préparé les surfaces lors des vacances de printemps. 19 jeunes de la commune participent ainsi à l'amélioration du cadre de vie et des structures collectives, tout en acquérant des notions de travail en équipe et des compétences techniques.

Remise du prix du Roman jeune « primaire » à la bibliothèque de L'Huisserie



L'auteur Agnès Lacor est la lauréate du prix du Roman jeune 2015 pour son ouvrage « Deux familles pour Lulu ». Le lundi 4 mai, Christian Lefort, vice-président de la commission sports, culture et tourisme de Laval Agglomération, lui a remis le prix. 1 100 élèves de CM1 et CM2 de 15 communes de l'agglomération lavalloise ont choisi ce roman sur les familles d'accueil, parmi une sélection de sept livres. Pour sa 11^e édition, cette opération de promotion de la lecture est à nouveau un succès et sera reconduite à la prochaine rentrée scolaire.

Rendez-vous sur agglolaval.fr pour découvrir la vidéo de l'opération.

Pour 5 communes de l'agglomération, les jours de collecte des bacs jaunes changent.



Vous habitez Bonchamp, Louvigné, Forcé, Parné-sur-Roc ou Entrammes ?

Vous avez reçu un petit "mémo" avec les nouveaux jours de collecte.

Un document pratique à conserver précieusement et à ne pas jeter ou conserver dans un tiroir ! Gardez-le bien à portée de main.

Vous n'avez pas de bac gris ou jaune ?

Vous habitez en immeuble ou nouveaux lotissements ? Vous trouvez des conteneurs enterrés à moins de 100 mètres de chez vous disponibles en permanence. Plus besoin de vous soucier des jours de passage des camions de collecte pour déposer vos déchets... sans oublier de les trier !

Pourquoi trier ?

Trier, c'est préserver nos ressources naturelles...

Trier, c'est limiter les émissions de gaz à effet de serre...

Trier, c'est économiser de l'énergie... et éviter de produire de nouveaux produits...

Trier, c'est aussi soutenir l'économie et l'emploi localement...

Trier, c'est aussi participer à la réduction de notre taxe des ordures ménagères !



Bonchamp	mardi semaine impaire, dès 4 heures du matin
Louvigné	jeudi après-midi, semaine impaire
Forcé	mardi après-midi, semaine paire
Parné-sur-Roc	mardi après-midi, semaine paire
Entrammes	mardi semaine paire

Le camping de Coupeau à Saint-Berthevin se fait une beauté !

L'ancien camping de Coupeau devenu obsolète a été entièrement repensé, en termes de confort et d'accessibilité. Les travaux commandés et suivis par l'Office du Tourisme pour Laval Agglomération se sont achevés en 2014.

Ils ont permis une extension de l'établissement avec la création de 9 emplacements en plus des 23 existants, l'extension et la réhabilitation des sanitaires ainsi qu'un nouvel accueil. Devenu accessible aux personnes handicapées, le camping est mieux éclairé et paysager, bref beaucoup plus agréable !

Le budget total de cette opération s'est élevé à 690 000 € (TTC).

Des travaux qui boostent le camping

Ouvert de la mi-avril jusqu'au début d'octobre, il comporte désormais 32 emplacements ombragés.

Avant travaux, le taux d'occupation du camping était de 71 % en 2013. Sur l'année 2014, il a grimpé à 74 % en 2014 avec plus de 90 % pendant les mois de juillet et août.

La clientèle apprécie le camping de Coupeau, il lui permet en effet de camper dans un cadre naturel protégé et calme tout en faisant profiter de vacances très économiques.

Depuis 2014, le camping a obtenu le label « Accueil vélo » qui met en valeur l'accueil privilégié des randonneurs cyclistes.



Le camping après travaux a été inauguré le 22 mai dernier en présence de Messieurs François Zocchetto, Président de Laval Agglomération, Alain Guinoiseau Vice-président en charge du Tourisme, et Yannick Borde, maire de Saint-Berthevin.



Mazarin à Bonchamp. La musique actuelle au cœur des médiathèques (ph. Gilles Pécot).

Médiathèques, entre tradition et innovation

Les médiathèques ne sont pas que des « temples » du livre. D'autres supports et domaines culturels en font des carrefours de la culture, où se retrouvent petits, moyens et grands.

Vous pensez les bibliothèques silencieuses ? Détrompez-vous ! Les musiques actuelles y font leur entrée avec bonheur grâce au 6PAR4 et Laval Agglomération ! L'expérience a été initiée le 18 octobre 2014 avec le chanteur Mazarin. Il a présenté sa musique, mêlant guitare classique et sons électroniques, lors d'une mini-conférence et d'un concert à la bibliothèque de **Bonchamp**. Le 9 avril 2015, Sapritch a offert une «conférence» sur l'histoire des musiques actuelles mettant en scène bluesman, punk, rappeur et

musicien funk, à l'initiative de la médiathèque de **Saint-Berthevin**. Et prochainement, la bibliothèque d'**Entrammes** proposera un concert du breakmaker Degiheugi. Alors ouvrez-l'œil (et les oreilles) pour ne pas manquer ce rendez-vous. A plus long terme, un cycle de conférences musicales rayonnera dans les bibliothèques pour des rendez-vous.

Le raconte-tapis

Jeunes parents, connaissez-vous le raconte-tapis ? Votre enfant peut-être déjà ! Dernière nouveauté des médiathèques, "ce n'est pas un gadget", souligne Véronique Pichot, bibliothécaire intercommunale de Laval Agglomération. Cet outil de médiation est fabriqué manuellement à La Rochelle à partir de livres de contes. En tissu et en trois dimensions, il permet simultanément la lecture de l'histoire et la manipulation de personnages ou d'objets. Trois titres circulent dans les bibliothèques : Trop petit, La souris qui cherche un mari et La petite poule rousse pour le plaisir des enfants des

crèches comme des centres de loisir. Vous pouvez également en bénéficier en famille lors de séances de lecture animées trois fois par an par la conteuse Magalie Grégoire et cofinancées par Laval Agglomération.

Comment alléger les valises des vacances d'été ?

Pensez-y en empruntant des liseuses électroniques disponibles dans les médiathèques dès le mois de juin ! Un stock de livres est disponible sur chacune d'entre elles. Vous pouvez-y ajouter des titres au choix. Très pratique, la liseuse vous permet aussi de découvrir une diversité d'ouvrages ... une manière d'être à la page ! À noter : une permanence vous permet d'être accompagné personnellement à l'usage et l'emprunt de livres numériques tous les mardis de juin, de 14h à 17h, à la bibliothèque Albert-Legendre à Laval.



L'utilisation du raconte-tapis permet de captiver différents publics : bébés, enfants, personnes âgées. Bibliothèque de Parné-sur-Roc.

Christian Lefort

Vice-président de Laval Agglomération en charge de la culture



" Ouvrir un livre, c'est s'ouvrir à la Culture dans toutes ses expressions.

C'est pour cette raison que nous avons souhaité ouvrir les médiathèques aux artistes des musiques actuelles de notre territoire. Cet accès à la Culture doit être partagé par tous les habitants de l'agglomération, c'est une conviction unanime au sein du Bureau

communautaire qui a, donc, décidé, de mettre en place, en 2016, une carte unique et gratuite d'accès à toutes les bibliothèques du territoire." Ainsi, les 100 000 habitants de Laval Agglomération pourront avoir accès aux 300 000 livres et documents multimédia. Un service concret qui renforce le service public dans un territoire solidaire.



Le Zoom

Laval Agglomération à votre service !

Vous avez un permis de construire à déposer ?
Sans le savoir, vous faites appel à Laval Agglomération !

Bien sûr, pour votre demande de permis, vous vous rendez dans votre mairie. Mais depuis le premier juin, votre mairie ne transmet plus le dossier à la direction départementale des territoires (l'Etat) mais à Laval Agglomération qui instruira votre dossier, en raison du désengagement de l'Etat sur cette compétence.

Pour ce faire, Laval Agglomération a créé un service commun d'instruction des droits des sols pour les 20 communes qui la composent. Ce service instruit ainsi vos permis de construire, de démolir, vos déclarations préalables, vos certificats d'urbanisme et vos permis d'aménager. Il gèrera environ 1 800 demandes par an pour Laval Agglomération et le Pays de Loiron.

Une meilleure information pour vous et votre mairie

Laval Agglomération met à disposition dans chaque mairie un logiciel qui renseigne en temps réel les étapes d'instruction de chaque demande. **Vous avez des questions sur l'état d'avancement du traitement de votre dossier ? Votre secrétaire de mairie pourra vous renseigner en toute transparence, directement.**

NOUVEAU
depuis le 1^{er} juin



Laval Agglomération en pleine mutualisation des services



La création du service d'instruction des droits des sols en est un exemple, Laval Agglomération met en œuvre les outils pour une coopération plus intégrée entre elle et les 20 communes du territoire : des services communs créés, des facilités pour les achats groupés et les groupements de commande. Afin d'expliquer les atouts de cette démarche

concrète de mutualisation, des élus de Laval Agglomération ont fait un travail d'explication depuis le mois d'avril dans chaque commune, pendant les conseils municipaux.

Parce qu'il est essentiel de faire comprendre que ce « schéma de mutualisation » permet avant tout de **rendre encore plus utile Laval Agglomération, et ce, au quotidien.**

Le PDELM emprunte une nouvelle voie

Le Département de la Mayenne et Laval Agglomération ont entamé de nouvelles réflexions autour de l'avenir du projet de Parc de Développement Économique Laval Mayenne (PDELM). Ils ont acté le raccordement de ce parc d'activités à l'autoroute grâce au réaménagement de l'aire de service de Bonchamp lancée récemment par Cofiroute.

Ils ont également fait le choix de mettre à profit la base travaux de la ligne à grande vitesse (LGV) pour en faire une plate-forme de transport combiné rail route. Une perspective jugée plus opportune que le projet initial de raccordement au rail à partir de la gare de la Chapelle-Anthenaise.

Pour tout savoir sur le projet,
www.agglo-laval.fr

Idées de sortie



Aquacoustique, Concerteau visuel Rivière.

"Arts Scéniques et Vieilles Dentelles" ... par mon oncle et ma nièce

Tous les dimanches, du 18 juillet au 23 août 2015 à 15h à Laval et sur l'agglomération.

« Arts Scénique & Vieilles Dentelles » fête son arrivée en Mayenne avec une soirée d'ouverture, le samedi 18 juillet. Pendant 6 dimanches consécutifs, des spectacles éclectiques et burlesques seront proposés aux familles de Laval Agglomération, aux visiteurs de passage, dans différents lieux du territoire. Laissez-vous guider par les Five Foot Fingers, les Acides Animés, Aristobulle ou encore les Têtes d'Affiche ! Une visite est proposée avant chaque spectacle par le service patrimoine de la ville de Laval. Gratuit.

Retrouvez tout le programme sur : www.mononcleetmaniece.com et www.laval.fr
Renseignements au 06 70 90 11 51 ou Office de tourisme du pays de Laval
Tél. : 02 43 49 46 46



Cirque S'lex n'Sueur, Cie Les Têtes d'Affiche.



Les flantaisistes, Cie Acides Animés.

En piste pour la "vélo aggro rétro" !

Le dimanche 21 juin 2015 de 10h30 à 20h30



L'Office de Tourisme du Pays de Laval vous invite à remonter le temps à bicyclette, dans un esprit convivial, populaire et sportif, en solo, en duo, avec Fernand, Firmin, Francis et Sébastien et puis Paulette... Venez nombreux à 10h30 -départ de la Halte Fluviale à Laval- pour une randonnée inédite sur les chemins de l'agglomération. Une tenue "vintage", une casquette ou un vêtement rétro sont vivement conseillés !

Inscription gratuite obligatoire :
Tél. 02 43 49 45 26
office.tourisme@agglo-laval.fr



Mauvaises herbes on vous aime

Projection tous les jours du film "Vous avez dit sauvage ?"
+ exposition gratuite

du 6 juillet au 30 août

Pourquoi dit-on "mauvaise herbe" ? D'où vient notre aversion pour les herbes folles qui poussent naturellement entre les pavés, au pied des murs ? Elles sont pourtant bien utiles. Venez découvrir comment les animaux sauvages ainsi que l'homme peuvent tirer profit de ces plantes. Profitez-en pour vous renseigner sur les animations proposées par le Centre d'Initiation à la Nature pendant les vacances !

Centre d'Initiation à la nature - Bois de l'Huissierie
Tél. : 02 53 74 11 50
www.agglo-laval.fr

Festival Les Nuits de la Mayenne

Du 15 juillet au 8 août 2015

Chaque été, le festival de théâtre propose une itinérance culturelle et festive dans les villes et les villages mayennais. Cette 42^e édition vous invite à nouveau dans des lieux porteurs d'histoire. Spectacle vivant et patrimoine ne font plus qu'un, pour le plaisir des habitants comme des artistes.

- À Entrammes le 16 juillet
- À Nuillé-sur-Vicoin le 21 juillet
- À Laval le 29 juillet
- À Montflours le 1^{er} août

Programme : www.nuitsdelamayenne.com

Retrouvez toutes les idées de sorties de l'été à l'Office de tourisme du Pays de Laval

Tél. 02 43 49 46 46
www.laval-tourisme.com



Pour son 30^e anniversaire, l'hippodrome ouvre la fête avec Archimède !

Le groupe Archimède avec Jacques Moreau, Président de la société des courses.

La société des courses de Laval Mayenne et la ville de Laval organisent les 28 et 29 août 2015 un week-end festif et convivial pour les 30 ans de l'hippodrome de Bellevue-la-Forêt. En ouverture, le groupe lavallois Archimède donnera un concert en plein air exceptionnel.

inauguré le 15 septembre 1985 déjà, il demeure un lieu incontournable dans le monde hippique. L'hippodrome de Bellevue-la-Forêt est largement reconnu pour ses courses de trot monté ou attelé, mais ce n'est pas un lieu réservé uniquement aux professionnels et aux parieurs...

La preuve : pour son 30^{ème} anniversaire, le site s'ouvre au grand public le dernier week-end d'août, avec de nombreuses animations pour toute la famille. Le vendredi soir, la fête commence à 20h30 avec un concert en plein air d'Archimède depuis la piste de courses.

Pour les deux frères Nico et Fred Boisnard, qui achèveront ici leur tournée d'été, c'est un événement important : "C'est la première fois que nous jouerons en plein air à Laval. L'hippodrome est un lieu emblématique. Ce sera atypique d'investir la piste ! Nous avons choisi des chansons spécialement pour cette soirée, ça va être un gros concert avec plusieurs surprises ..."

Le samedi, la réunion de courses débutera à partir de 16h30. Les spectateurs pourront suivre les courses de trot, approcher les éleveurs, entraîneurs, turfistes ainsi que les "cracks", autrement dit les meilleurs chevaux ayant remporté les prix les plus prestigieux.

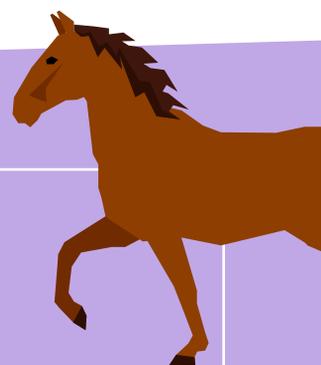
Parallèlement aux courses, de nombreuses animations gratuites sont prévues pour le public : atelier maquillage, sulky à pédales, promenade en poney, etc. Et pour clore les festivités, un superbe feu d'artifice éclatera à la tombée de la nuit. Quelque 3 000 personnes de Laval, du département et d'ailleurs sont attendues pour cet événement.

Infos pratiques : 12 € la place de concert en prévente, 15 € sur place, gratuite -10 ans. La place de concert donne accès gratuitement aux animations du lendemain. www.hippodrome-laval.fr

L'historique de la société des courses de Laval Mayenne en quelques dates :

- **Hippodrome de Changé (1889-1910) :** création de la société des courses en 1889 et première réunion de courses à Changé.
- **Beau Soleil (1910-1921) :** transfert de l'hippodrome à Beau Soleil (route d'Entrammes).
- **Hippodrome Bellevue (1921-1985) :** transfert de l'hippodrome à Bellevue (au nord de Laval face au stade Le Basser).

- **Hippodrome Bellevue-la-Forêt (depuis 1985) :** réalisation de l'hippodrome actuel, inauguration le 15 septembre 1985 sous la présidence d'Ernest Jouanne.
- **L'hippodrome obtient le label européen** le 15 octobre 2006 avec l'organisation de la finale de l'Union Européenne du Trot sous la présidence de Jacques Moreau.





Cinquante nuances d'Agglo

Les rendez-vous de l'été proposés par l'office du tourisme du Pays de Laval

Les délices du Vallis Guidonis

Dîner Croisière Cabaret

- Samedis 30 mai, 27 juin, 25 juillet, 29 août et 26 septembre.
- De 20h30 à 23h30
- Tarifs : adulte 59,50 € / -12 ans 30 €

Croisière Brunch

- Dimanches 7 juin et 5 juillet
- De 11h à 13h
- Tarifs : adulte 28 € / -10 ans 24 €

Croisière Déjeuner sur l'eau

- Tous les dimanches midi du 10 mai au 4 oct. (sauf 7 juin, 5 juillet et 16 août)
- De 12h à 15h
- Tarifs : adulte 53 € / -12 ans 28 €



Thermes gallo-romains d'Entrammes



Visites guidées des termes : adulte : TP 3,50 € / May'N Pass et groupes : 3 € • enfants / étudiants / demandeurs d'emploi : TP 2,60 € / May'N Pass et groupes : 2 € • moins de 6 ans. Journées du Patrimoine : gratuit

Dates & horaires :

Printemps : du 1^{er} mai au 30 juin - les dimanches et jours fériés de 14h30 à 18h30

Été : du 1^{er} juillet au 31 août - tous les jours de 13h30 à 18h30

Automne : 6 et 13 Septembre, de 14h30 à 18h30

Journées du Patrimoine : 19 et 20 septembre, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h30

Atelier enfant :

« Les jeux dans l'Antiquité Romaine »

Quels étaient les jeux auxquels les enfants romains jouaient dans l'Antiquité ? Et les grands comment aimaient-ils se distraire ? Toutes les réponses te seront apportées dans cet atelier consacré aux jeux dans l'Antiquité romaine. Tu pourras même t'initier à quelques jeux de société de l'époque. Les accompagnateurs sont les bienvenus pour suivre gratuitement la visite des thermes (durée 15-20 minutes).

Infos pratiques

Dates & horaires : tous les mercredis du 8 juillet au 26 août inclus - de 14h30 à 16h30

Public : 7-12 ans (12 enfants maximum)

Tarif : 2,50 €

Réservation conseillée aux thermes : 02 43 90 20 72

Exposition «Les Jeux dans l'Antiquité Romaine»

Quels étaient les jeux pendant l'Antiquité romaine ? Les retrouve-t-on encore aujourd'hui dans notre société ? Cette exposition propose de découvrir certains de ces jeux antiques.

Infos pratiques Printemps / Été

Exposition en accès libre aux dates et horaires d'ouverture des thermes gallo-romains.

Des nuances de vert

Les randos estivales : Nouveauté 2015 !

L'Office de Tourisme vous propose 4 randonnées pédestres dans l'agglomération Lavalloise. Circuits entre 6 et 7 km d'une durée d'1h30.

Jeudi 9 juillet - Départ Piscine Saint-Nicolas

Jeudi 23 juillet - Départ Camping de Coupeau (Saint-Berthevin)

Jeudi 13 août - Départ Mairie de Changé

Jeudi 27 août - Départ de la Mairie à Louverné

Locations de vélos :

Halte Fluviale de Laval : Tél. 02 43 53 31 01

Location de vélos de 4 € à 30 € et remorque-enfant de 2,50 € à 7 €.

Vélitul : www.tul-laval.com/velitul

Vélos en libre-service 7/7 jours et 24/24h

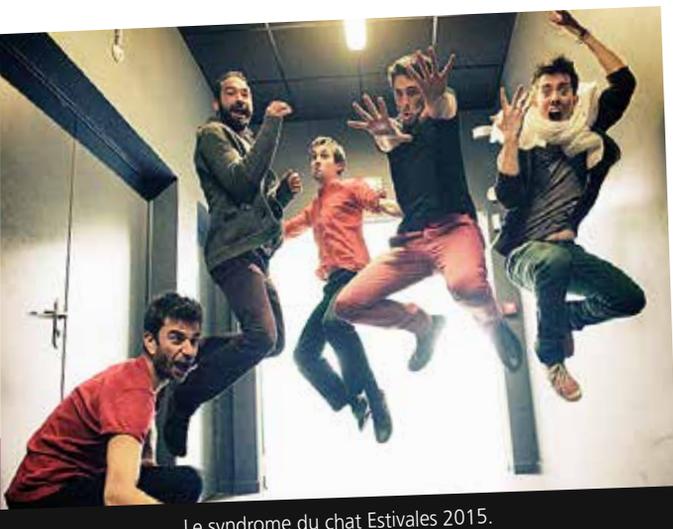
9 stations de location à Laval.



La Halte fluviale dans le centre-ville de Laval.

Des nuances musicales avec les Estivales

4 soirées gratuites, musicales et conviviales dans le pays de Laval avec le soutien de Laval Agglomération.



Le syndrome du chat Estivales 2015.

Montigné-Le-brillant

Jeudi 9 juillet à partir de 19h

- Akilamin
- Naevia

Saint-Jean-sur-Mayenne

Jeudi 23 juillet à partir de 19h - Halte d'Entrammes

- Les Rock Frogs
- Jazz Band de Fougères
- Syndrome du chat

L'Huisserie

Vendredi 28 août à partir de 19h - Centre-ville

- Les colporteurs

Saint-Berthevin

Dimanche 30 août à 17h - Camping de Coupeau

- Churchfitters

Restauration sur place

Tous vos rendez-vous sur www.laval-tourisme.com
Tél. 02 43 49 46 46

PISCINE SAINT-NICOLAS

Avez-vous encore des excuses
pour ne pas venir y nager ?



Bassin
extérieur
olympique



Fosse
à plongeon



Pataugeoire

La piscine Saint-Nicolas, c'est le plaisir en famille

Piscine Saint-Nicolas - Boulevard Jourdan - LAVAL - 02 43 53 19 65 - www.agglo-laval.fr



juillet-août :
Tarif
PASS ÉTÉ

L'AQUABULLE
C'EST BEAUCOUP
PLUS QU'UNE
PISCINE

parc aquatique extérieur
• toboggans • structures gonflables •
animations • plage • pelouse et pailloles



UNIVERS
AQUATIQUE



Rue du Commandant Cousteau - 53000 Laval - Tél : 02.43.59.29.99
www.aquabulle.fr

